

Inscriptions à compter  
du 10 mars 2025 et avant le 18 avril 2025

# ECOLE MATERNELLE

## Pré-Inscription TPS - né(e) en 2023

### Étape 1 : Inscription en Mairie

#### Parent 1 :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Profession : .....

☎ : .....

Mail : .....

#### Renseignements concernant l'enfant :

Nom : .....

Né(e) le : .....

Signature du parent 1 :

#### Parent 2 :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Profession : .....

☎ : .....

Mail : .....

Prénom : .....

à : .....

Signature du parent 2 :

A SAINT-SAVIN, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Visa de la mairie :

Reçu en Mairie le :

\_\_\_\_/\_\_\_\_/2025

Agent : .....

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de santé (vaccinations)
- Certificat de radiation pour les enfants scolarisés venant d'une autre école
- Jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité s'il y a lieu

### Étape 2 : Inscription à l'école

Après validation de la pré-inscription en Mairie, merci de bien vouloir prendre rendez-vous avec la Directrice de l'École au 05 57 94 09 73 ou par mail [ce.0332475L@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0332475L@ac-bordeaux.fr) qui admettra l'enfant sur présentation du carnet de santé. **L'inscription définitive ne pourra s'effectuer qu'après la réunion de la commission des différents partenaires en 06/2025.**